



COMITÉ ASSURER LA SÉCURITÉ DES MILIEUX

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 24 JANVIER 2023 EN MODE HYBRIDE (SALLE DE LA COMMISSION PERMANENTE ET VISIOCONFÉRENCE)

Présences :

M. Jonathan Bradley, conseiller municipal et président du Comité
M. Benoît Cassista, citoyen
M. Richard W. Dober, conseiller municipal (arrivée : 13 h 04)
M. René Martin, conseiller municipal et vice-président du Comité
M. Pierre Montreuil, conseiller municipal

Mme Pascale Albernhe-Lahaie, conseillère municipale
Mme Geneviève Auclair, conseillère municipale (arrivée : 13 h 04)
Mme Maryse Bellemare, conseillère municipale (arrivée : 13 h 05)
M. Dany Carpentier, conseiller municipal
M. Dany Cloutier, directeur – Sécurité incendie et sécurité civile
Mme Valérie Cloutier, greffière – Cour municipale (13 h 30 à 13 h 55)
M. Martin Desruisseaux, inspecteur aux enquêtes et au soutien opérationnel
M. Robert Dussault, directeur général adjoint – Planification
Mme Andréanne Guilbert, directrice de cabinet associée (13 h 11 à 13 h 18)
M. Rudy Hamel, chef de section – Analyse de risque, schéma et sécurité civile
(départ : 13 h 30)
M. Marc-André Hould, attaché politique (arrivée : 13 h 11)
Mme Carine Houle, secrétaire administrative aux commissions et comités
M. Alain Lafontaine, conseiller municipal
Mme Marilyne Lavoie, coordonnatrice – Administration et service à la clientèle
(13 h 29 à 13 h 55)
Mme Stéphanie Marion, inspectrice aux opérations policières
Mme Marianne Méthot, conseillère stratégique sénior (13 h 11 à 14 h 01)
Mme Cindy Moreau, chef de service – Loisirs et vie communautaire (13 h 29 à
13 h 55)
M^e Annie Pagé, directrice générale adjointe – Proximité
Mme Nicole Raynié Basanes, attachée politique (arrivée : 13 h 08)
Mme Cynthia Simard, directrice – Communications et participation citoyenne
M. Jean-Luc Trempe, chef de division – Prévention (13 h 29 à 13 h 55)
M. François Vaillancourt, directeur général

Absence : M. Lévis Ntabiriho, citoyen

Il est important de préciser que ce comité a un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.

1. Ouverture de la réunion

L'ouverture de la réunion est faite par M. Jonathan Bradley, président du Comité, à 13 h. Il souhaite une bonne année à toutes les personnes présentes et la bienvenue à M. Pierre Montreuil, nouveau membre du Comité. Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débiter.

2. Consentement à l'enregistrement de la réunion

M. Jonathan Bradley demande aux membres du Comité s'ils consentent à ce que la réunion soit enregistrée. Les membres consentent à l'enregistrement.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 8 novembre 2022

M. Jonathan Bradley s'informe auprès des membres qui étaient présents à la réunion du Comité du 8 novembre 2022 s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. Classement de la protection incendie pour fins d'assurance en cas de sinistre

M. Rudy Hamel informe les membres du Comité que la Direction de la sécurité incendie et de la sécurité civile a profité du nouveau schéma de couverture de risques pour faire réviser le classement d'assurance de la Ville. En effet, un consortium d'assureurs basé à Québec établit un classement pour les résidences et les commerces pour la portion incendie de la prime d'assurance habitation. Ce classement est fondé sur certains critères. Les critères pour les résidences sont les suivants : la distance entre une caserne et la résidence, le nombre de pompiers par caserne, la distance de la résidence avec un poteau d'incendie, le débit du poteau d'incendie, l'âge du véhicule incendie et la formation des pompiers. M. Hamel présente le classement de la Ville en 2018 et en 2022. Il souligne qu'en 2022, la Ville a obtenu le meilleur classement, soit la cote 1. Les citoyennes et citoyens qui en font la demande à leur assureur pourront obtenir une réduction de leur prime d'assurance habitation. M. Dany Cloutier ajoute que ce classement représente tous les investissements qui ont été faits depuis 2007. MM. Cloutier et Hamel discutent ensuite avec les membres du Comité et les personnes invitées au sujet d'une communication incitant la population visée à faire une demande à leur assureur, de l'âge des camions incendie et de leur durée de vie ainsi que des critères pour le remplacement de ces véhicules.

6. Sondage sur l'état de préparation des citoyens et citoyennes en cas de sinistre

M. Rudy Hamel annonce que la Ville de Québec a mené un sondage sur l'état de préparation de la population. Les objectifs de ce sondage de douze questions étaient les suivants : valider le niveau de sensibilisation des citoyens et citoyennes de la Ville de Québec à la sécurité civile,

évaluer le niveau de préparation de la population à un sinistre majeur, identifier les attentes de la population envers la Ville en réaction à un sinistre majeur et savoir si les citoyens et citoyennes s'informent sur la sécurité civile. M. Hamel présente une synthèse des questions et affirme que la Direction de la sécurité incendie et de la sécurité civile souhaite reprendre le questionnaire de la Ville de Québec et l'acheminer à ses citoyennes et citoyens. Il discute avec les membres du Comité et les personnes invitées de l'échéancier de la démarche et du but recherché par le sondage.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande d'aller de l'avant avec le projet de sondage sur l'état de préparation des citoyennes et citoyens en cas de sinistre. Approuvé à l'unanimité.

7. Municipalité alliée contre la violence conjugale

M^e Annie Pagé explique qu'une demande de résolution en vue d'adhérer au mouvement Municipalité alliée contre la violence conjugale a été déposée par Mme Pascale Alberne-Lahaie au Comité exécutif. Ce dernier a demandé que la question soit débattue en comité. C'est pourquoi M^e Pagé a demandé à certains fonctionnaires d'être présents aujourd'hui afin qu'ils soient au courant de la démarche ou qu'ils présentent les mesures déjà mises en place par la Ville et celles à mettre en place. Elle souhaite également connaître les attentes des élu·es et élus envers cette démarche.

Mme Stéphanie Marion explique que le site Web du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale énumère vingt-six actions concrètes à mettre de l'avant dans les municipalités qui deviennent alliées. La Ville de Trois-Rivières fait actuellement neuf de ces actions, dont une formation donnée à des employées et employés pour leur apprendre à reconnaître des victimes de violence conjugale chez leurs collègues ou les citoyennes ou citoyens qui s'adressent à eux. Elle ajoute que l'adoption de la résolution n'est pas quelque chose d'irréalisable, et que plus de 700 villes au Québec ont déjà adopté une résolution à cet effet. Les membres du Comité et les personnes invitées discutent de la question. Ils mentionnent qu'il faut être prudent avec les coûts qui pourraient être associés à la mise en place des actions et qu'il ne sera peut-être pas possible de mettre toutes les actions en place. Ils sont cependant d'accord pour déposer et adopter la résolution. Mme Cynthia Simard demande pourquoi aller de l'avant maintenant, alors que les *12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes* sont terminés. Elle propose plutôt d'attendre que de nouvelles statistiques sur la violence conjugale soient publiées, par exemple dans le prochain rapport annuel de la Direction de la police. Mme Alberne-Lahaie affirme avoir demandé de discuter de ce sujet à la Table de travail sur le développement social (TTDS) afin de profiter des idées des organismes communautaires. M^e Pagé propose de former un comité de travail qui pourrait se pencher sur les actions qui n'ont pas encore été mises en place. Mme Cindy Moreau propose quant à elle d'inscrire le sujet à l'ordre du jour de la réunion de mars de la TTDS car de nombreux liens peuvent être tissés avec des initiatives déjà en place à la Ville. Les membres du Comité décident de recommander que la Ville devienne une Municipalité alliée contre la violence conjugale, mais que le dépôt et l'adoption de la résolution se fassent une fois que la question aura été discutée à la TTDS, en comité de travail et ramenée au Comité en suivi de dossier.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande que la Ville devienne une Municipalité alliée contre la violence conjugale et que le dépôt et l'adoption d'une résolution à cet effet aient lieu ultérieurement. Approuvé à l'unanimité.

[...]

Levée de la réunion

Il est 14 h 28 et tous les points à l'ordre du jour ont été discutés. La réunion est levée.



M. Jonathan Bradley
Président du Comité et conseiller
municipal



Mme Carine Houle
Secrétaire administrative aux commissions
et comités